Section de Nevers-Moulins

CHENONCEAUX

Magnanerie de Bourré
Croisière promenade
Visite du Château

Mercredi 22 mai 2024

Prix : 87€ (**base 30 participants)**

Rendez-vous en gare de Nevers à 6h00 - Départ de votre train à **6h09** à destination de Montrichard - Arrivée à **8h00**.

A 8h15, acheminement en autocar jusqu'à la Magnanerie de Bourré.

A 8h30, accueil pour une visite guidée de l'élevage de vers à soie. On perpétue à la Magnanerie de Bourré l'éducation millénaire du ver à soie (Bombyx Mori). Cocons, mûriers, vers ou papillons, la sériciculture n'aura plus de secrets pour vous en fin de visite. Les différentes étapes de production des cocons (incubation, alimentation des vers à soie, délitage, encabanage, décoconnage...) vous seront présentées par l'un des éducateurs/éleveurs

Vers 10h15, acheminement en autocar jusqu'à l'écluse de Chisseaux pour une croisière promenade jusqu'au Château de Chenonceau

Vers 11h50, départ en autocar pour votre restaurant.

Vers 12h15, Déjeuner (Apéritif – Entrée – Plat – Dessert – Café – Vins compris).

Vers 14h00, acheminement en autocar jusqu'au Château de Chenonceau.

A partir de 14h30, visite avec audioguide du Château. L'histoire du château de Chenonceau est marquée par une succession presque ininterrompue de femmes qui l'ont bâti, embelli, protégé, restauré, sauvé. Le premier château est un château médiéval des XII et XIIIème siècles, dont il ne subsiste que le donjon : la Tour des Marques. Les bâtisseurs du monument actuel sont, de 1513 à 1517, Thomas Bohier et surtout son épouse, Catherine Briçonnet.

Vous pourrez également parcourir les jardins « Renaissance à la Française », le potager des fleurs, l'atelier florale et le labyrinthe.

Vers 18h00, acheminement à pied à la gare de Chenonceaux (environ 250m).

Départ de votre train à **18h56** à destination de Nevers - Arrivée à **21h03**.

Le prix comprend :

- Les entrées et visites mentionnées au programme
- Le déjeuner
- Les transferts en autocar

Le prix ne comprend pas :

- Le transport en train. **Les non–cheminots** sont invités à le préciser **à l'inscription** (15€ par personne). L'ATC se chargera de l'achat des billets à régler dans le train auprès de votre accompagnateur.
- L'adhésion journalière pour les non-adhérents (5€)

-✂----------

Bulletin d'inscription : Sortie Chenonceaux – mercredi 22 mai 2024

NOM……Prénom……..

Adresse……

…… 📱 ……mail……..

Nombre de personnes à 87 € : Nombre de personnes à 92 € (non adhérents) :

Je suis non-cheminot et je souhaite que l'ATC réserve mon billet de train : oui non

Signature

Règlement…… € par chèque * en espèces *

A…… Le……

* Paiement obligatoire à l'inscription à faire parvenir à l'une de nos permanences ATC avant le 15 janvier 2024.
Pour cette sortie, seuls les désistements signalés plus de 21 jours à l'avance seront pris en compte ; une somme forfaitaire de 30 € sera retenu

ATC-Routes du Monde, 9 rue du Château Landon, 75010, Paris – tél 01 55 26 93 70 – télécopie 01 58 20 51 24 – courriel : atc-siege@atc-routesdumonde.com
Association immatriculée au Registre des Opérateurs de Voyages et de Séjours, sous le n° IM 075110072, par la Direction de la réglementation des Métiers du Tourisme
et comme Association Nationale d'Education Populaire, sous le n° 1959-5, par le Ministre de la Jeunesse et des Sports - SIREN : 775 678 352 – SIRET Siège 775 678 352 01191 – APE 5510 Z N° TVA : FR 24775 678 35

Imprimé par nos soins - ne pas jeter sur la voie publique